

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de
La Mayenne

Arrondissement de
Mayenne

Canton de Gorrion

Nombre de conseillers

En exercice : 08

Présents : 08

Votants : 08

Absents : 00

Exclus : //

Date de la convocation :

10/07/2019

Date d'affichage :

Commune de SAINT BERTHEVIN-LA-TANNIÈRE

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le 16 juillet à vingt heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LAGOUTTE Léonce,

Etaient présents : M. RAVÉ Jean-Pierre, M. BOITTIN Jérôme, M. CHAUCHIS Stéphane, M. ADAM Hervé, Mme FOUCAULT Sandra, Mme BOITTIN Annick. M. RENARD Jonathan

M. RAVÉ Jean-Pierre a été nommé secrétaire de séance.

Devis pompe à chaleur : Décision reportée

Prix des repas cantine

La commune de Montaudin a fixé ses tarifs pour l'année scolaire 2019/2020 et nous les propose comme suit :

DESIGNATION	TARIF 2019/2020
Repas servis aux élèves des écoles primaires, stagiaires et aides de vie scolaire	3.70
Repas servis au personnel enseignant	6.52
Repas enfants fournis non livrés à la commune de Saint Berthevin-la-Tannière	3.46
Repas adultes fournis non livrés à la commune de Saint Berthevin-la-Tannière	4.34

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ces tarifs pour l'année scolaire 2019/2020.

Portails cimetières

Monsieur LE BLANC a actualisé son devis pour remplacement et fourniture portail et clôture

– Le devis est d'un montant de 4540 € HT soit 5448 € TTC.

Le conseil municipal après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à signer ce devis.

Chariot manutention

Le conseil municipal après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à signer le devis pour le modèle avec freins *1 avec 4 roulettes pivotantes dont 2 avec freins à 318.20 € HT.

Jeunes Agriculteurs de la Mayenne

La commune a reçu une demande de subvention des Jeunes Agriculteurs de la Mayenne dans le cadre de « Terre en Fête » qui se déroulera à Montaudin les 24 & 25 août prochains.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 500 € pour la manifestation 2019.

